

TRANSFERTS EN SOUFFRANCE

Les adultes ayant une déficience intellectuelle se retrouvent perdus dans les transferts et passent des années à languir à l'hôpital en raison du manque d'options et de services de soutien appropriés en milieu de vie, ainsi que des obstacles à la collaboration intersectorielle. Malgré toute la compassion et la bienveillance dont peut faire preuve le personnel hospitalier, un hôpital n'est pas un chez-soi. En savoir plus sur les constats et les recommandations de l'Ombudsman de l'Ontario, Paul Dubé :

Manque de ressources

- Pénurie chronique de logements supervisés adéquats
- Longues listes d'attente
- Difficulté d'aiguiller les personnes ayant des besoins complexes vers les bons services
- Problèmes de recrutement et de maintien en poste de personnel qualifié

Manque de collaboration

- Pas de réseau formel d'intégration du soutien dans l'ensemble des services de santé et des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
- À l'hôpital, accès limité ou peu fiable au soutien pour cette clientèle

Manque de transparence et de données fiables

- Difficile pour les organismes et les hôpitaux de planifier la transition parce qu'il manque d'information sur les services, les solutions de logement supervisé et les délais d'attente
- Impossibilité de surveiller les tendances ou d'évaluer le travail visant à prévenir ces types d'hospitalisations et à en réduire le nombre

Peu de ressources en français

- Aggrave les obstacles à la communication pour les francophones, prolonge les hospitalisations et complique la recherche d'une solution adéquate de logement supervisé dans la collectivité

Principales recommandations

- Stratégie intégrée et réseau de soins pour fournir les services et le soutien dans tous les secteurs
- Assurance de l'accès aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans les hôpitaux, et soutien clinique pendant et après la transition dans la collectivité
- Mécanisme structuré d'amélioration des communications intersectorielles sur les personnes hospitalisées ayant une déficience intellectuelle

Principales recommandations

- Stratégie intégrée et réseau de soins pour fournir les services et le soutien dans tous les secteurs
- Assurance de l'accès aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans les hôpitaux, et soutien clinique pendant et après la transition dans la collectivité
- Mécanisme structuré d'amélioration des communications intersectorielles sur les personnes hospitalisées ayant une déficience intellectuelle

Principales recommandations

- Publication annuelle de l'information suivante :
 - chiffres des listes d'attente
 - délais d'attente potentiels
 - nombre de personnes servies par type de solutions de logement supervisé financées par le ministère
- Collecte et communication de données exactes et à jour sur les types d'hospitalisations

Principale recommandation

- Augmentation de la disponibilité du personnel francophone en clinique et dans les services de l'organisme

Le ministère de la Santé et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires ont accepté toutes les recommandations et rendront régulièrement compte à l'Ombudsman des progrès accomplis dans la mise en œuvre de celles-ci.

La version intégrale du rapport
et des recommandations :

